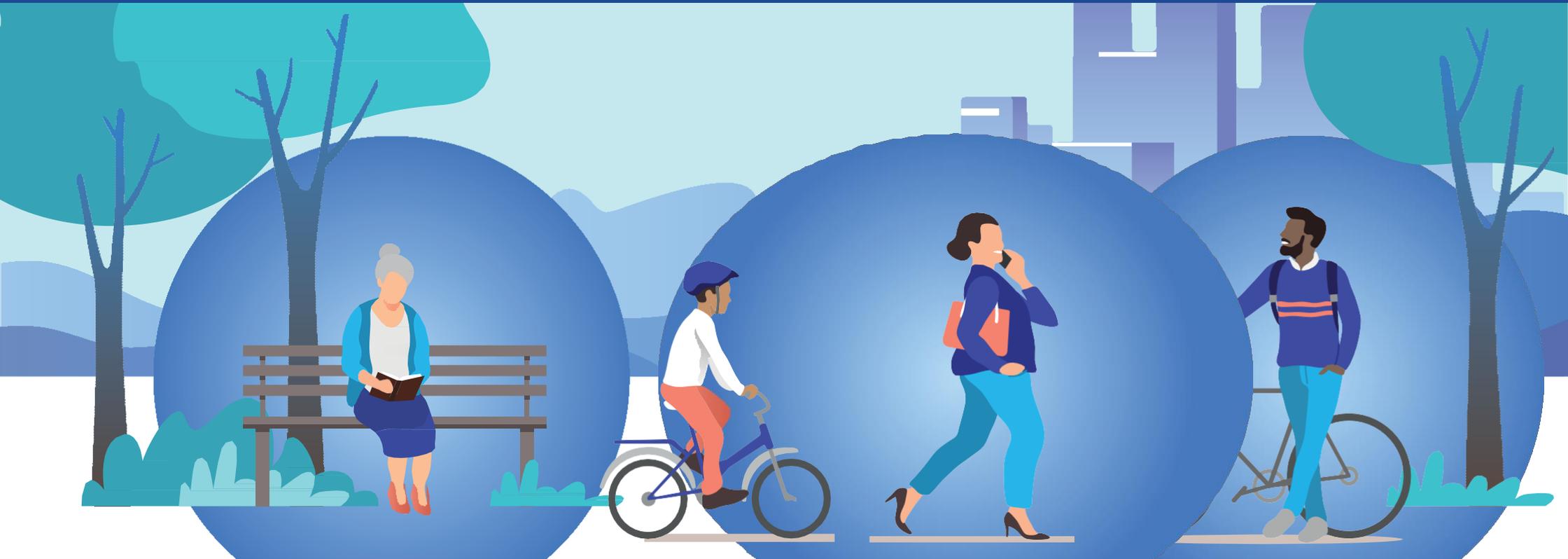


# « L'accompagnement de l'ADEME et de l'ARS en Ile-de-France pour un urbanisme favorable à la santé : de l'AMI SEAD au cas de Nanterre »



- ❖ Jennifer MORANNE, Ville de Nanterre
- ❖ Nicolas NOTIN, ARS IDF



**1) les enjeux « urbanisme et santé » en Ile-de-France, au prisme des inégalités sociales et environnementales.**

## Enjeux liant santé et aménagement durable : un état des lieux en Ile-de-France

- La région IDF est caractérisée par un état de santé des populations globalement bon, mais profondément inégalitaire...en miroir des inégalités sociales.
- Nous sommes dans un contexte de croissance de la prévalence des pathologies chroniques (diabète, MCV, Asthme, etc.), alors que ces pathologies sont impactées par les contextes socio-économiques, environnementaux et les choix d'organisation urbaine.
- On observe également des vulnérabilités environnementales et des défaillances du fonctionnement urbain (ségrégation, enclavement, etc.), en lien avec la géographie des territoires à forte prévalence de pathologies chroniques.

## Des différentiels d'état de santé qui font écho aux disparités sociales et urbaines (1/2)

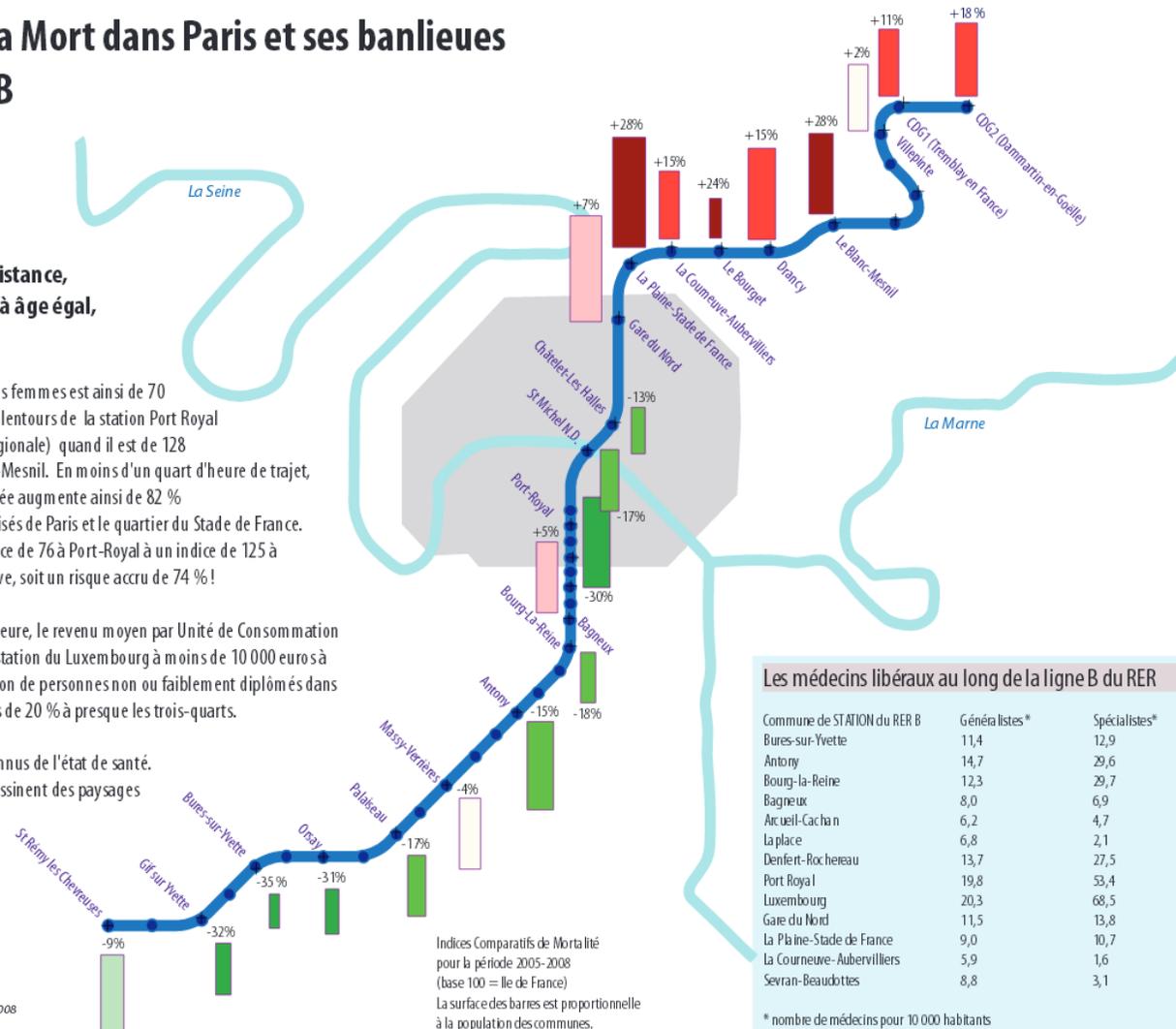
### La Ville, la Vie, la Mort dans Paris et ses banlieues au long du RER B

A quelques kilomètres de distance, le risque moyen de mourir, à âge égal, varie du simple au double.

L'indice Comparatif de mortalité des femmes est ainsi de 70 dans le VIème arrondissement aux alentours de la station Port Royal (-30 % par rapport à la moyenne régionale) quand il est de 128 à La Plaine Saint-Denis ou au Blanc-Mesnil. En moins d'un quart d'heure de trajet, le risque de mourir une année donnée augmente ainsi de 82 % entre les arrondissements les plus aisés de Paris et le quartier du Stade de France. Pour les hommes on passe d'un indice de 76 à Port-Royal à un indice de 125 à Saint-Denis et de 132 à La Courneuve, soit un risque accru de 74 % !

Dans le même temps d'un quart d'heure, le revenu moyen par Unité de Consommation passe de 37 000 euros autour de la station du Luxembourg à moins de 10 000 euros à La Courneuve tandis que la proportion de personnes non ou faiblement diplômés dans la population adulte passe de moins de 20 % à presque les trois-quarts.

Or, ce sont là des déterminants reconnus de l'état de santé. Par leur concentration même, ils dessinent des paysages socio-sanitaires tranchés que l'on ne soupçonne guère tandis que le RER B parcourt les 70 km de sa ligne.



#### Les médecins libéraux au long de la ligne B du RER

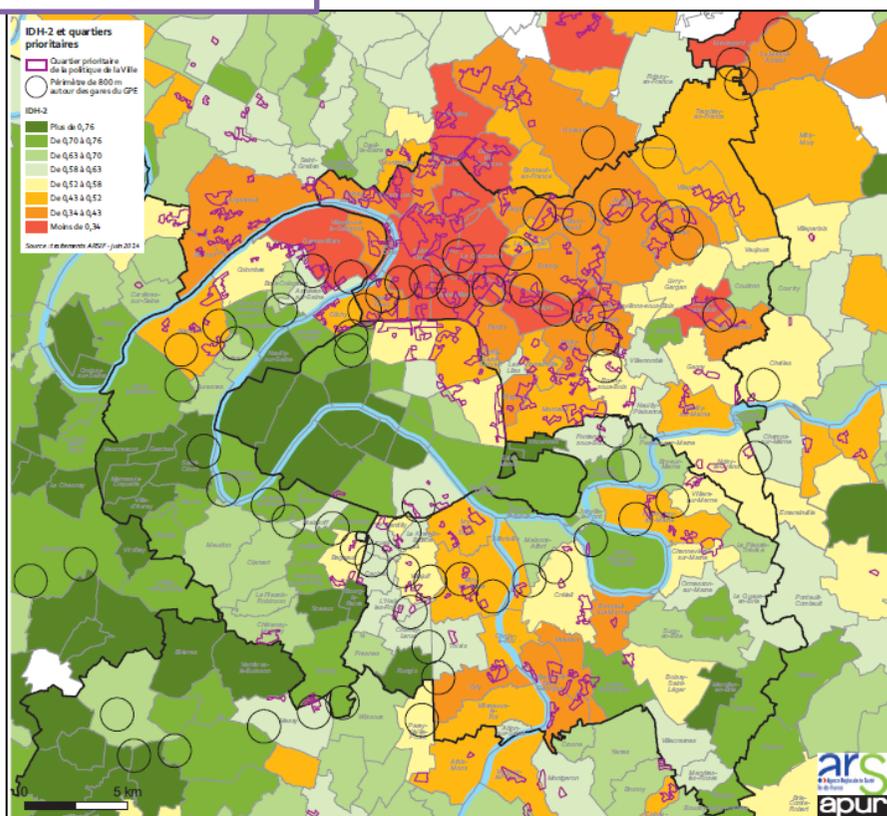
Commune de STATION du RER B	Généralistes*	Spécialistes*
Bures-sur-Yvette	11,4	12,9
Antony	14,7	29,6
Bourg-la-Reine	12,3	29,7
Bagneux	8,0	6,9
Arcueil-Cachan	6,2	4,7
La place	6,8	2,1
Denfert-Rochereau	13,7	27,5
Port Royal I	19,8	53,4
Luxembourg	20,3	68,5
Gare du Nord	11,5	13,8
La Plaine-Stade de France	9,0	10,7
La Courneuve-Aubervilliers	5,9	1,6
Sevran-Beaudottes	8,8	3,1

\* nombre de médecins pour 10 000 habitants

© E.Vigneron/NFT 2010  
 Source des données : INSERM SC8 et INSEE-RP 2008  
 Calculs et mise en forme : NFT 2010

## Des différentiels d'état de santé qui font écho aux disparités sociales et urbaines (2/2)

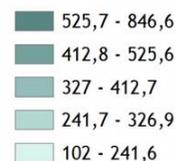
IDH-2 et politique de la ville



Prévalence du diabète de type 2

Taux standardisés de nouvelles admissions en ALD pour diabète chez les hommes dans les UGP\* d'Île-de-France (2007-2010)

Taux standardisés pour 100 000 hommes

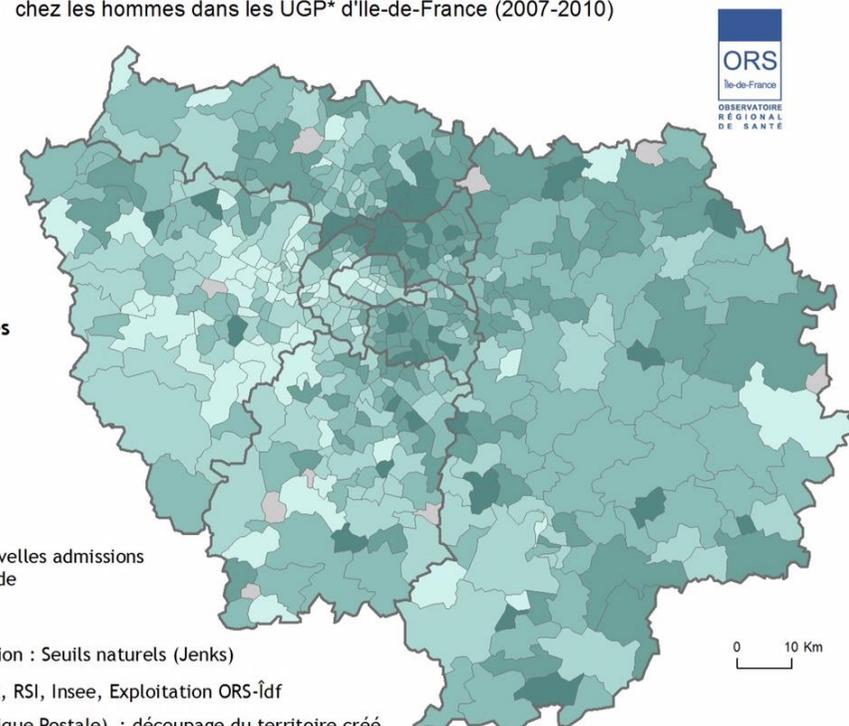


Nombre de nouvelles admissions < 5 sur la période

Méthode de discrétisation : Seuils naturels (Jenks)

Sources : CNAMTS, MSA, RSI, Insee, Exploitation ORS-Îdf

\* UGP (Unité Géographique Postale) : découpage du territoire créé par l'ORS pour exploiter les données fournies au code postal.



## Cumul d'inégalités environnementales et sociales (1/2)

- Selon l'IAU, **la moitié de la population** du territoire régional réside dans des zones multi-exposées (air, bruit, eau, sols, ICPE)
- **Qualité de l'air** : en 2015, 1,6 millions de Franciliens et plus d'un Parisien sur deux exposés à des valeurs annuelles de NO2 supérieures au seuil réglementaire.
- **Sites et sols pollués** : de très forts enjeux de dépollution liés au passé industriel en particulier sur les sites de nouveaux quartiers urbains

=> Territoire caractérisé par une **correspondance forte entre défaveur environnementale et défaveur sociale** :

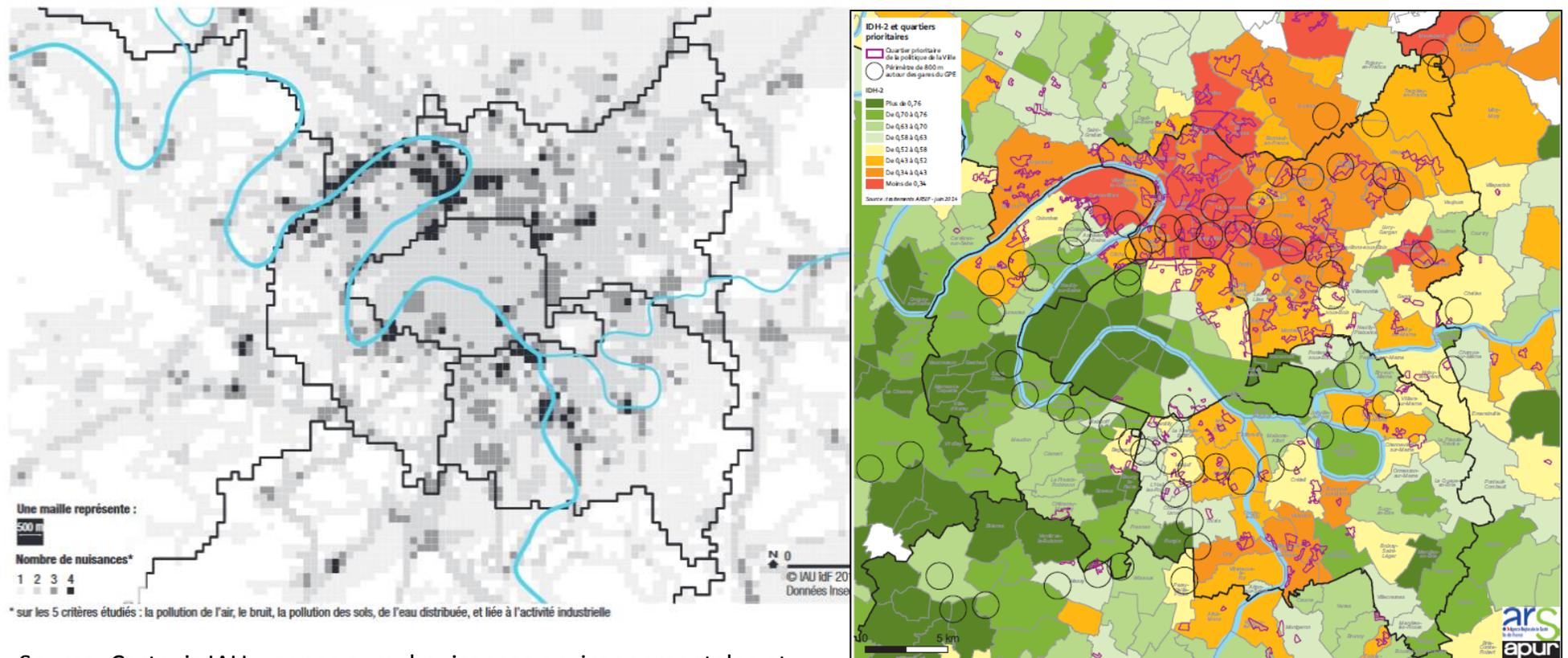
**1. Cumul de nuisances environnementales sur certains territoires défavorisés**

+

**2. Carence en « aménités » environnementales** (espaces verts et boisés, zones de calme, espaces de ressourcement, etc.)

## Cumul d'inégalités environnementales et sociales (2/2)

### Cumul de nuisances environnementales sur certains territoires défavorisés



Source: Cartoviz IAU – zones cumul nuisances environnementales et pollutions

**2) Le partenariat entre l'ARS et l'ADEME IDF : créer des liens entre Santé, Environnement et Aménagement Durable**

# Introduction

## Un premier partenariat entre l'ADEME – ARS IDF

- Constat commun partagé : **les professionnels de l'aménagement, les collectivités créent les conditions de vie qui participent à la santé et au bien-être des habitants usagers citoyens.**
- Une ambition commune à travers le premier AMI Santé, Environnement et Aménagement Durable (AMI SEAD) en février 2016.
- Un point d'attention particulier : maximiser les co-bénéfices « santé » et « environnement » et limiter les potentiels antagonismes.

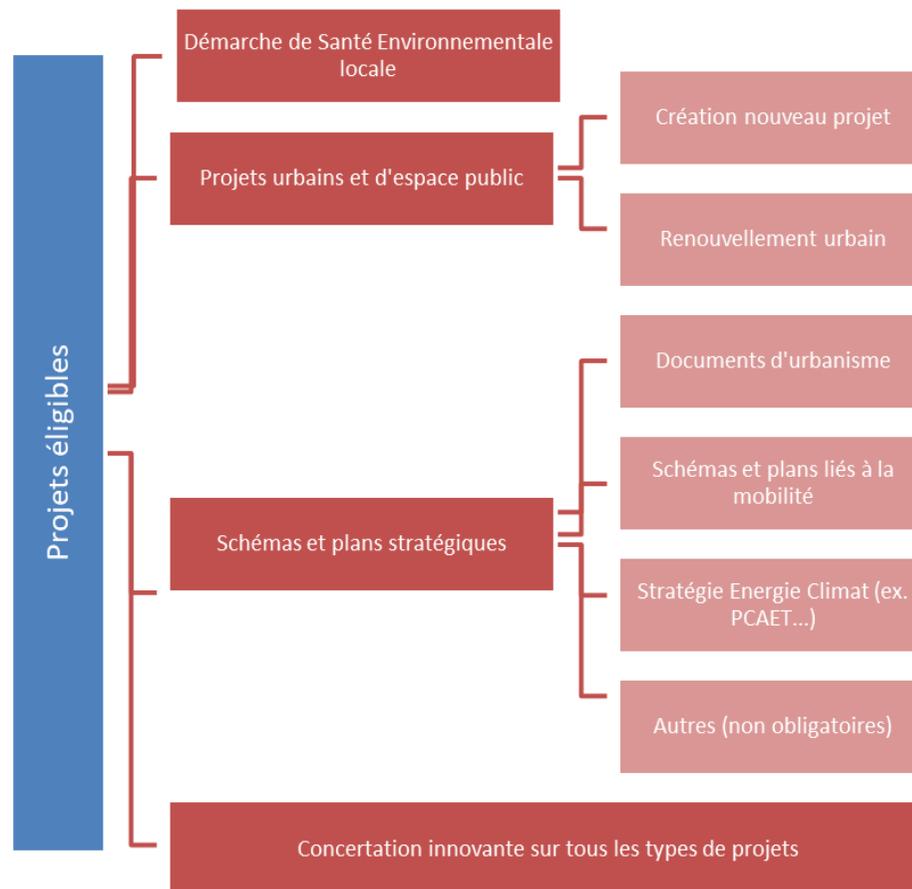
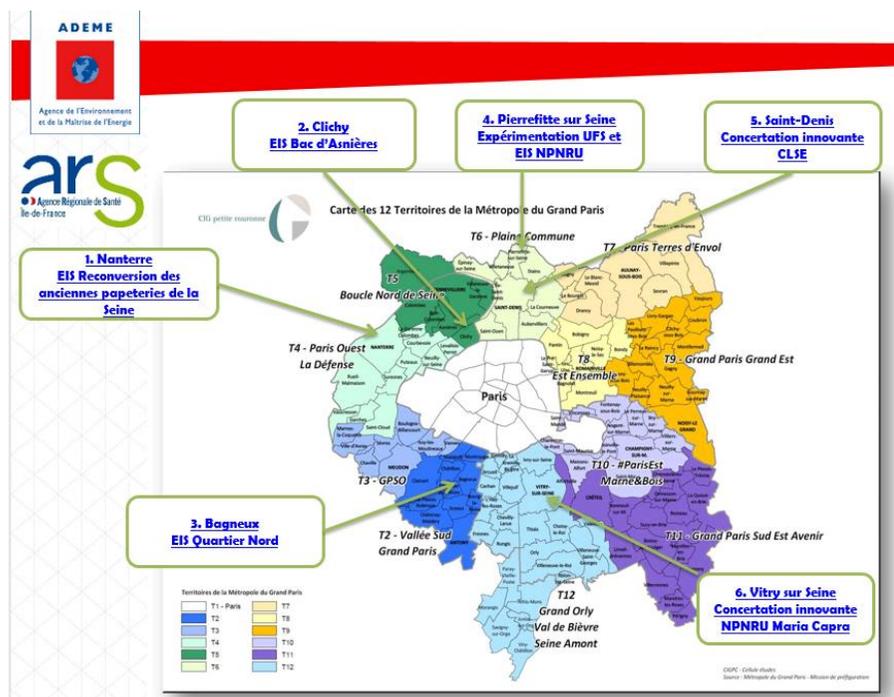


# Retour sur l'AMI « Santé, Environnement et Aménagement Durable » (AMI SEAD)

## 5 lauréats autour d'une majorité de projets d'accompagnement opérationnel (2016-2018)

15 lauréats dont 5 retenus pour la phase 2 « accompagnement technique et financier » :

- ❖ EIS Nanterre (92)
- ❖ EIS Clichy (92)
- ❖ EIS Bagneux (92)
- ❖ UFS Pierrefitte (93)
- ❖ Concertation CLSE Saint-Denis (93)



# Un nouvel appel à manifestation d'intérêt sur la période 2019-2021 de l'ARS et l'ADEME

## LES OBJECTIFS DE L'AMI SEAD 2 pour 2019/2021

- **Acculturer et rendre les porteurs de projets lauréats acteurs** de l'intégration des enjeux de santé, de préservation de l'environnement et d'équité dans la conception de leur projet.
- **Expérimenter de nouvelles démarches** de conception urbaine concertées et intégrées veillant à prendre en compte l'ensemble des facteurs socioculturels, économiques et environnementaux liés à la santé.
- **Développer des modes de concertation innovante** avec les parties prenantes (habitants, associations, etc.) croisant les champs de l'action publique et les expertises, et pointant les spécificités et les besoins sanitaires des différents groupes de population.
- **Contribuer à la création d'une communauté « Santé, Environnement et Aménagement Durable » francilienne**, s'intéressant aux impacts de l'environnement urbain et des projets d'aménagement sur la santé et les inégalités.

# Un nouvel appel à manifestation d'intérêt sur la période 2019-2021 de l'ARS et l'ADEME

## Quels projets sont éligibles ?

- **Documents d'urbanisme et de planification** : PLUi, SCoT ; PCAET, etc.

- **Projets d'urbanisme opérationnels.**

*Plan guide, schéma directeur d'un projet d'aménagement de ZAC ; Projets et programmes inscrits dans un concours, un appel à projet : Inventons la Métropole, « Cœur de ville », Ecocités, Contrats ou opérations d'intérêt national (CIN/OIN), etc.*

- **Démarche de développement et d'aménagement durable.**

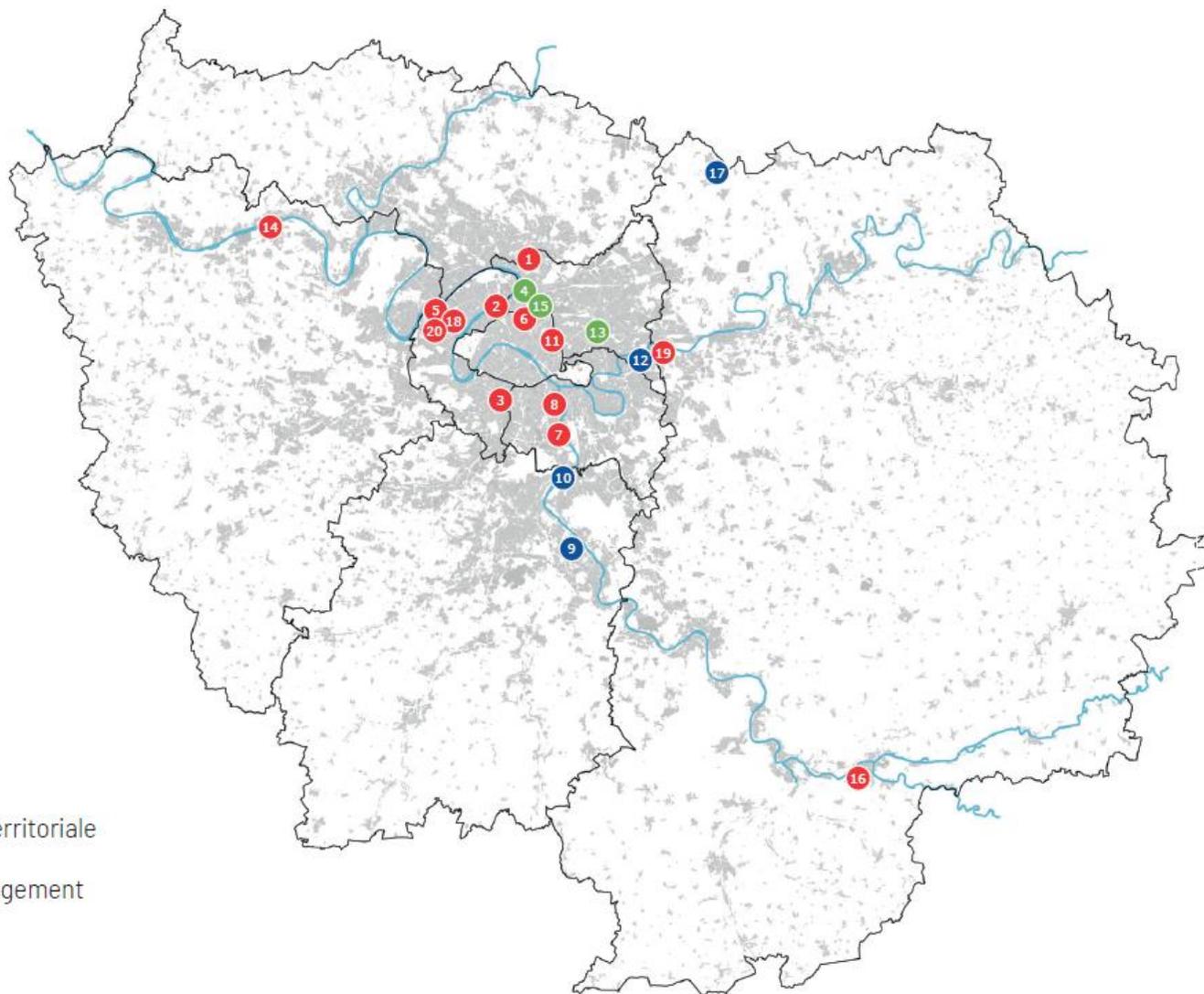
*Agenda 21 ; Charte d'aménagement durable, Démarche de labellisation : EcoQuartiers, HQE Aménagement etc.*

# Un nouvel appel à manifestation d'intérêt sur la période 2019-2021 de l'ARS et l'ADEME

## Sur quelle type de démarche s'investiront les lauréats de l'AMI SEAD 2 ?

- **1) Catégorie 1 : Accompagnement « Initiation »**
  - ❖ Sessions de formation et d'acculturation.
  - ❖ Conduite d'ateliers interactifs entre élus et experts / auprès des habitants
  
- **2) Catégorie 2 : Accompagnement « Conduite de projet »**
  - ❖ Démarches d'Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) ;
  - ❖ Etudes expérimentales d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS).
  
- **3) Catégorie 3 : Accompagnement « Suivi – évaluation et conduite de démarches approfondies»**

# Les lauréats des AMI « Santé, Environnement et Aménagement Durable » 1 et 2



-  Concertation
-  Planification territoriale
-  Projet d'aménagement

**3) Les grandes démarches,  
outils, et un panorama des  
acteurs engagés sur le sujets en  
IDF.**

# Quels outils peuvent permettre d'intégrer la santé dans les projets urbains et/ou de planification territoriale ?

**Diagnostic territorial en Santé**

**Evaluation des Impacts sur la Santé (EIS)**

**Référentiels « Urbanisme Favorable à la Santé » - ISADORA**

**Les expertises thématiques et sectorielles**

# Penser un « diagnostic santé » dans une démarche de développement territorial : une diversité d'enjeux...

Ressource en eau

Espaces verts et environnements naturels

Climat et îlots de chaleur

Nuisances sonores et qualité de l'air

Environnement industriel et technologique

Conditions d'occupation des logements

Quelles thématiques à investir ?

- 1) Etat de santé des populations ;
- 2) Milieux et environnements urbains ;
- 3) Pratiques et modes de vie ;
- 4) Offre de soins et médico-sociale

Mobilités et pratique de l'activité physique

Commerces, services et accès à une alimentation saine

Etablissements pour personnes handicapées

Etablissements pour personnes âgées

Espaces de rencontre et pratiques sociales

Développement économique et inclusion

Etablissements de santé et GHT

Offre de soins de proximité (1<sup>er</sup> recours)

Indicateurs transversaux sur l'état de santé

Pathologies chroniques

Etat de santé des populations spécifiques (handicap, santé mentale)

# Des outils et démarches d'aide à la décision... EIS et UFS

## « EIS », « UFS », de quoi parle t'on ?

- ❖ Démarches d'aide à la décision au moment de l'élaboration et de la conduite d'un projet urbain ou d'une dynamique plus large d'aménagement du territoire.
- ❖ Des démarches qui permettent d'identifier les caractéristiques dont vulnérabilités d'un territoire en termes d'état de santé, d'accès aux soins, de cumul de nuisances environnementales, et de vulnérabilités en termes de modes de vie.
- ❖ Bâtir des recommandations ayant vocation à servir de « fil rouge » tout au long de la définition et l'élaboration d'un projet.
- ❖ Mettre les dimensions de « co-construction » et de prise en compte des spécificités et des usages des populations dont l'état de santé est le plus dégradé.

## Quelles spécificités ?

### « Urbanisme Favorable à la Santé » - UFS

- ❖ **Concept émergent** visant à mobiliser des « composantes d'aménagement urbain favorables à la santé ».
- ❖ Initié en amont d'un projet urbain.
- ❖ Focale sur des recommandations opérationnelles « vertueuses » en fonction des vulnérabilités du territoire.

### « Evaluation des Impacts sur la Santé » - EIS

- ❖ **Démarche reconnue** de santé publique
- ❖ Initié sur un projet en cours de définition.
- ❖ Evaluation ex-ante, analysant les effets potentiels sur la santé d'une proposition dans l'objectif de l'améliorer pour le mieux-être des populations. L'analyse permet la priorisation des impacts et des recommandations à mettre œuvre.

# 2020 - Vers un référentiel national « urbanisme/santé » : le projet ISADORA

- ❖ **Un référentiel dans la continuité des premières productions de l'A'Urba et l'EHESP :** Agir pour un Urbanisme favorable à la santé (2014), PLU et Santé Environnementale (2016), etc.



Guide EHESP/DGS. « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts & outils »  
Roué Le Gall, A., Le Gall, J., Potelon, J-L., Cuzin, Y., 2014



Complément guide EHESP/DGS « Agir pour un UFS, Outil d'aide à l'analyse des Plans locaux d'urbanisme au regard des enjeux de santé, Lemaire, N., 2016.



Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine, ARS Aquitaine, 2015. Guide Plans local d'urbanisme et santé environnementale



Roué Le Gall, A., Lemaire N., 2017 « Urbanisme favorable à la santé » YearBook Santé et Environnement 2017 ERS

- ❖ **Un partenariat mêlant plusieurs ministères/ EP (DGS, DGALN, ADEME) et une consolidation des liens entre acteurs de la promotion de la santé (EHESP) et acteurs de l'aménagement urbain (FNAU / A'Urba)**
- ❖ **Vers un référentiel à destination des aménageurs** dans la continuité des expérimentations de l'ARS IDF sur l'UFS (travaux sur 2 ans ; livraison 1<sup>er</sup> trimestre 2020).
- ❖ **L'inclusion de la thématique santé dans les politiques d'aménagement durable : l'opportunité des écoquartiers et de futurs appels à projet de l'Ademe.**
- ❖ **Une opportunité pour atteindre les professionnels de l'aménagement.**

# Les 15 clés du guide ISADORA

Portrait de santé et de l'env...



Démarches participatives



Instance santé



Exposition aux polluants et...



Cohésion sociale



Qualité interne des logeme...



Mobilités actives et PMR



Accessibilités aux emplois,...



Cinq sens et identité du lieu



Fonction sociale des interf...



Espaces publics



Espaces verts



Agriculture urbaine



Ilot de chaleur urbain



Gestion des eaux pluviales



# Pour chaque clé, une fiche « pratique » d'aide à la conception du projet urbain...

⇒ **1. Explication de la clef et lien avec la santé**

Renvoi à la littérature scientifique

⇒ **2. Leviers d'action** pour « actionner cette clé » (*points de vigilances, bonnes pratiques*)

⇒ **3. Mise en œuvre aux différents stades d'un projet d'aménagement**

Decision de faire

Initiation

Conception

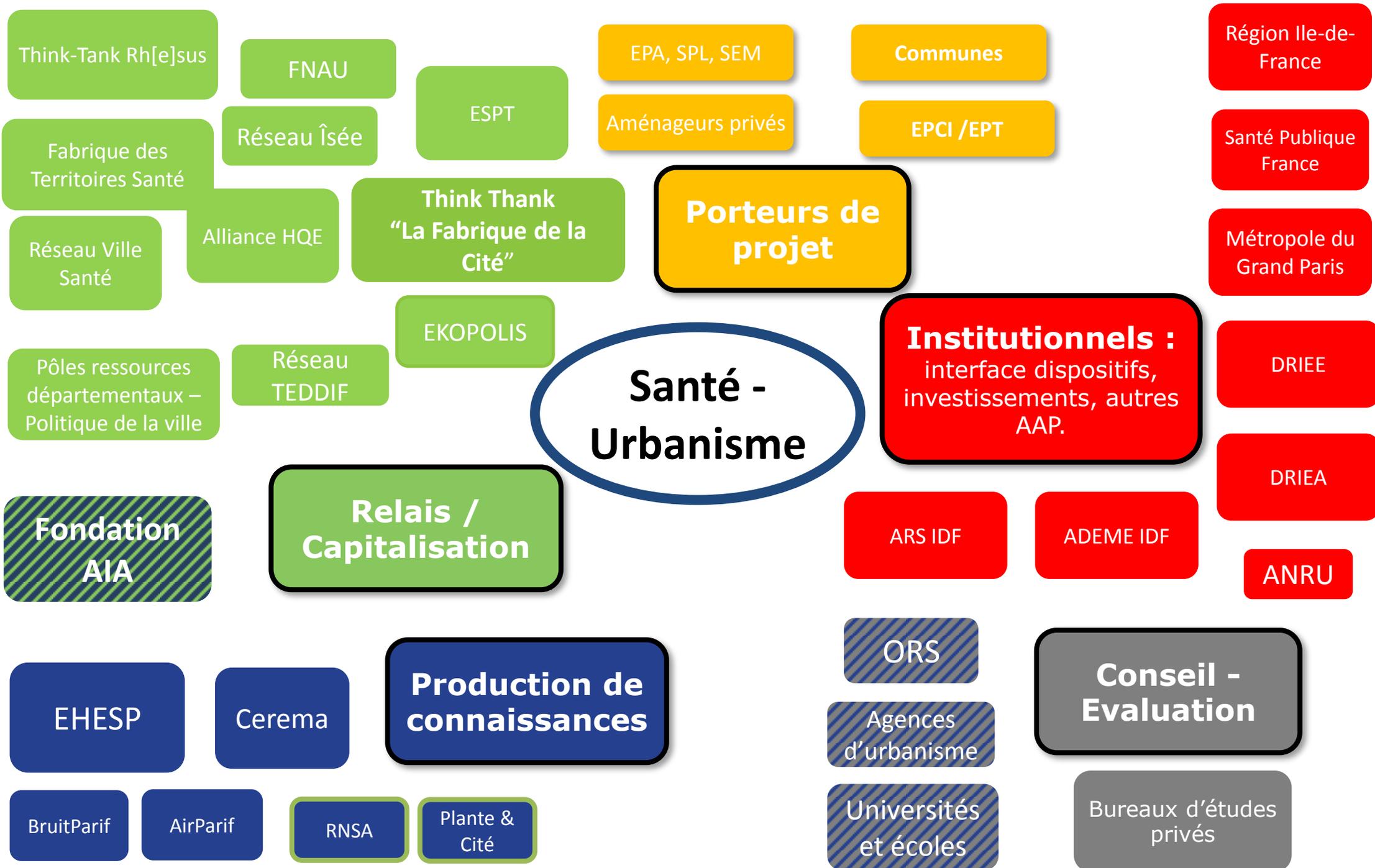
Montage

⇒ **4. Supports pour aller plus loin**

(Contacts, guides, bibliographie clé)

⇒ **5. Grille de suivi de la mise en œuvre de la clef**

# Dans la continuité des AMI, l'émergence d'un réseau d'acteurs sur le champs urbanisme/santé en IDF...



## 4) PROMOTION D'UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTE :

*Du Plan Local d'Urbanisme de Nanterre au projet des Papeteries de la Seine*





# 1. UN PLU INNOVANT, AFFICHANT DES AMBITIONS EN TERMES DE SANTÉ



# Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

## La santé à Nanterre, une vieille histoire :

1949 : ouverture d'un dispensaire municipal (1<sup>er</sup> en France)

Un important service municipal de santé :

- 4 centres municipaux de santé,
- des programmes de prévention,
- des dispositifs transversaux (observatoire de la santé, contrat local en santé, ateliers santé ville, etc.)



## Elargissement progressif de la notion de santé



Anticiper, prévenir ou soigner le corps humain dans ses **dimensions physiques et psychologiques**

Prise en compte des composantes objectives des interactions entre l'homme et son **environnement**

Prise en compte des composantes subjectives des interactions entre l'homme et son environnement

(Source : inspiré de l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise)

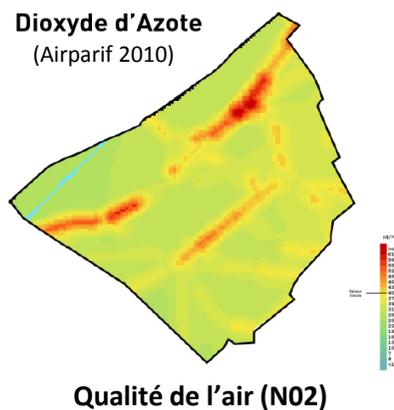
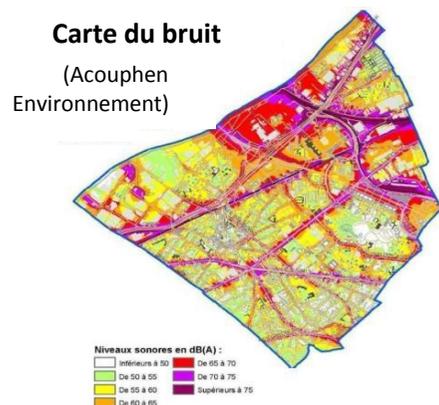
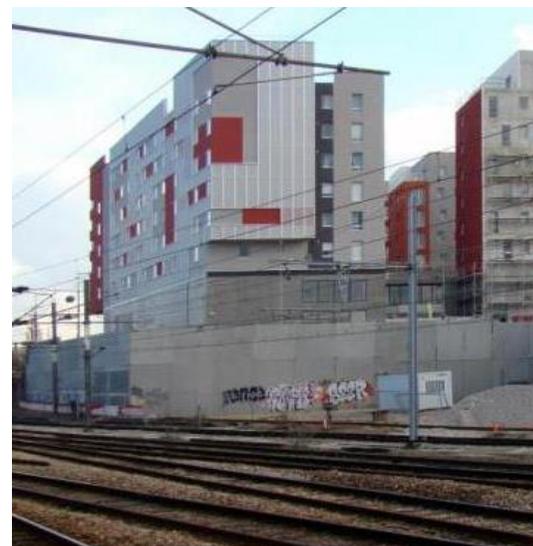
« *La santé se gagne ou se perd à la maison, à l'école, au travail, là où on vit* »

# Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

## Nanterre, un territoire contraint avec des spécificités fortes, dans un contexte de densification métropolitaine



Une ville populaire, avec des populations plus fragiles



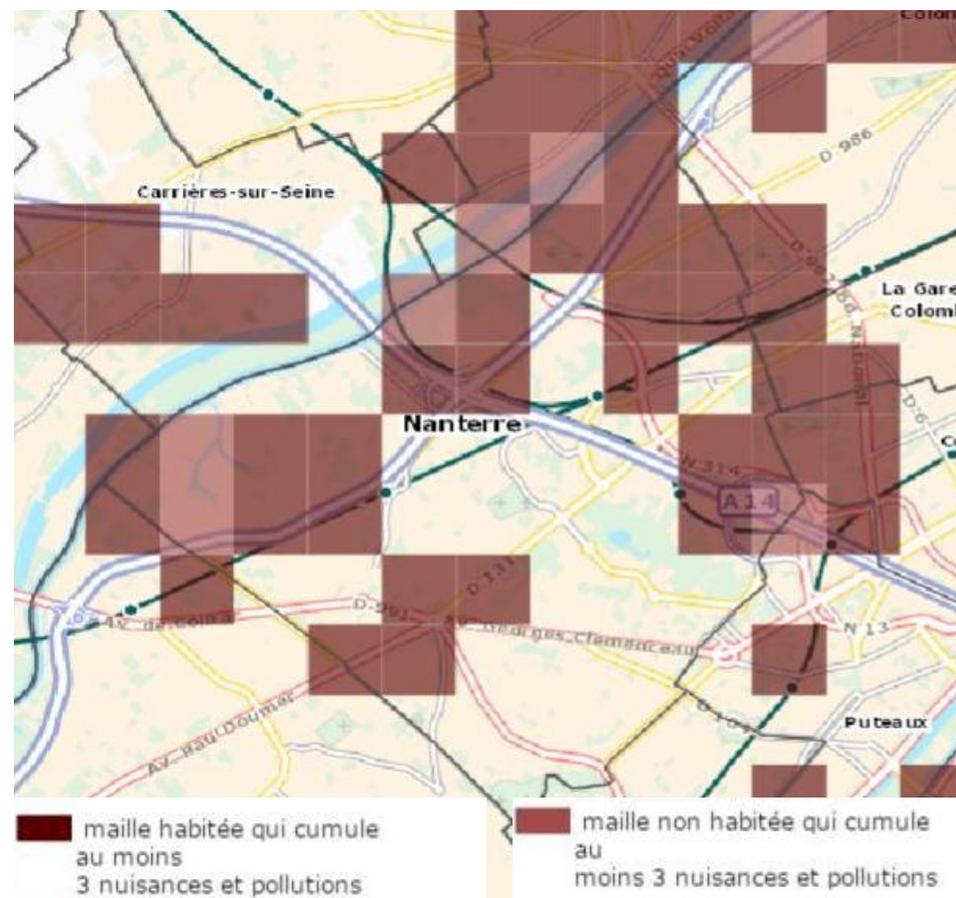
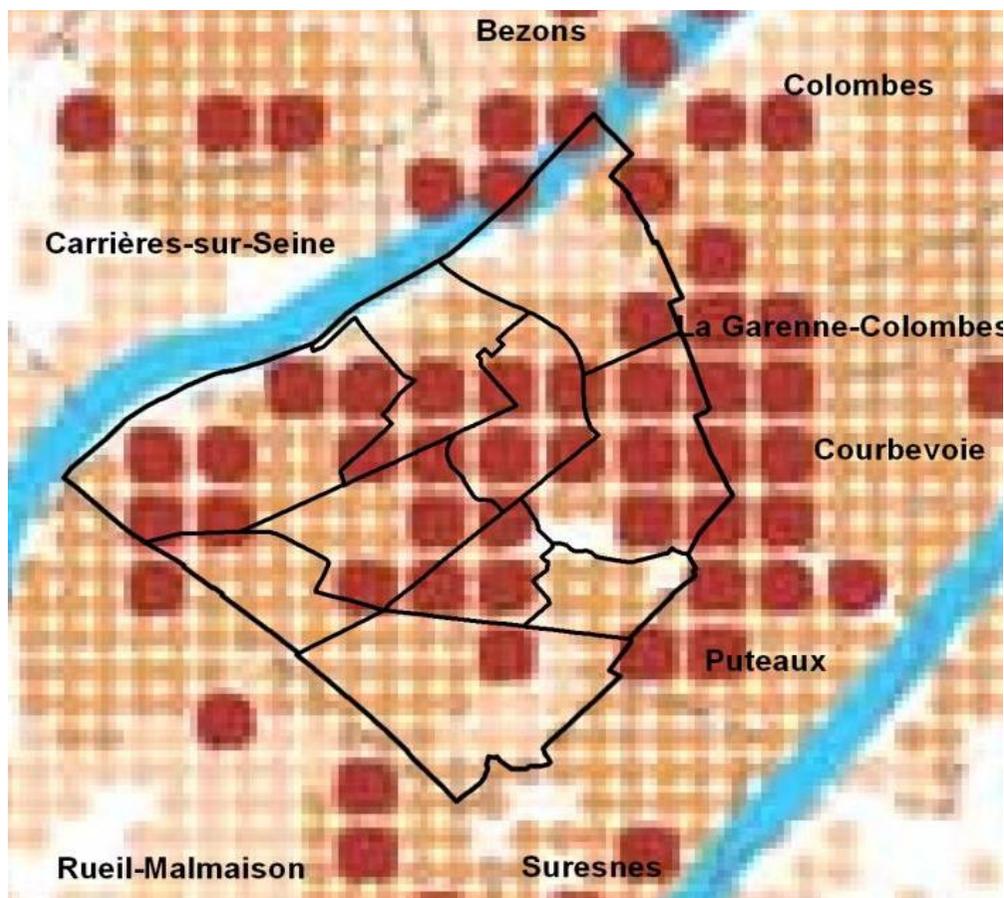
Un territoire cumulant des nuisances

Un territoire fragmenté par des infrastructures de transport

# Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

## Les enjeux de la constructibilité au cœur de la révision du PLU

Densifier la ville jusqu'où ?



SDRIF 2030

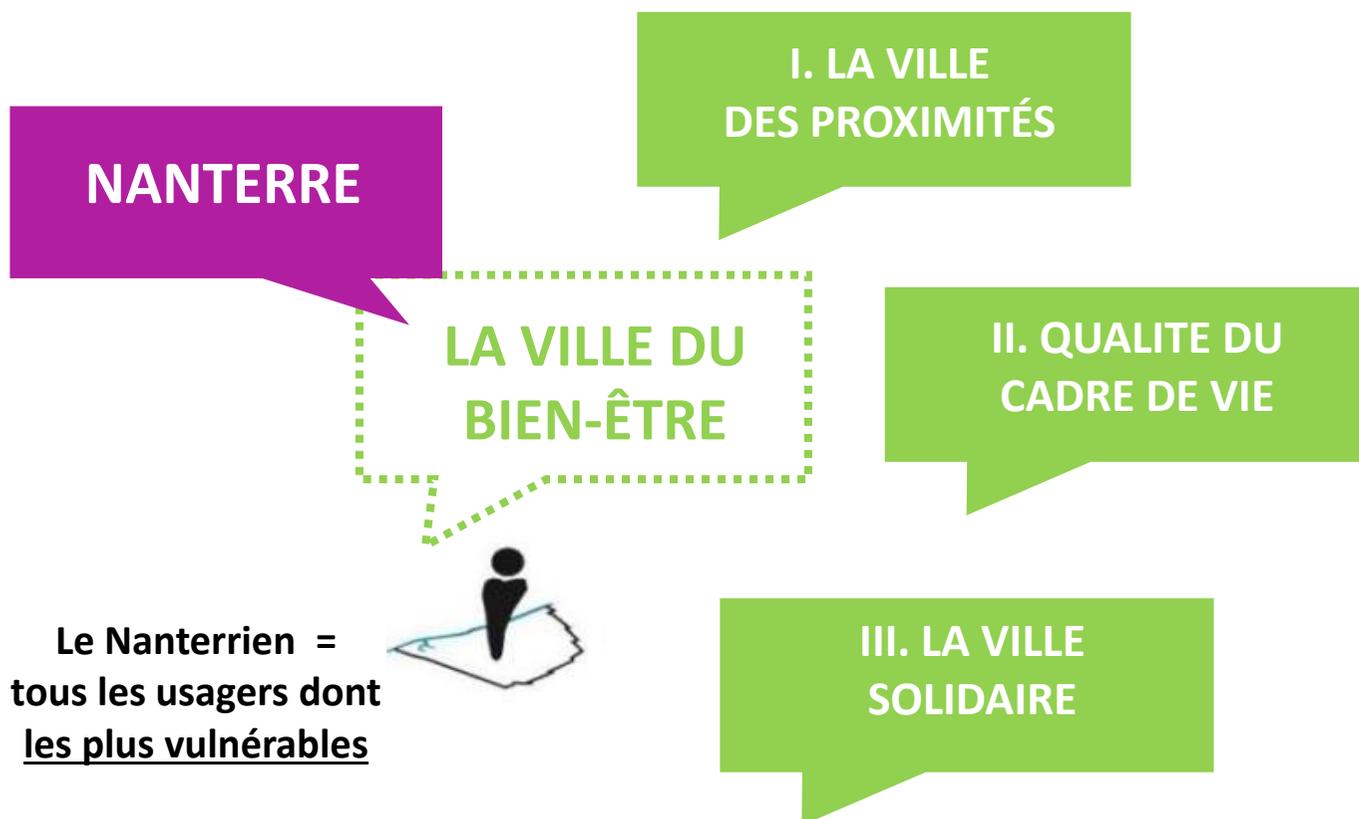


Secteurs à fort potentiel de densification

Points Noirs Environnementaux (PNE) – ORS / IAU

# Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

## La ville du bien-être en fil conducteur du PADD



« Le principal défi du PLU est de poursuivre le développement du territoire, en restant **une ville pour tous**, soucieuse du bien-être et de la santé de tous les Nanterriens, actuels et futurs, y compris **les plus vulnérables** ».

« Avec l'exigence d'un **développement raisonné**, équilibré et adapté aux capacités du territoire à offrir à ses habitants et usagers **un cadre de vie de qualité** »

➔ **Promotion d'un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) et de l'outil Evaluation d'Impact en Santé (EIS)**

# Un PLU innovant, affichant des ambitions en termes de santé

## Des développements encadrés



Ciblés sur certains secteurs



Conditionnés



Qualité environnementale  
et urbaine recherchée

### L'OAP DES GROUES :

- **Conditionne l'aménagement du quartier** à son désenclavement, au traitement des coupures urbaines et à l'offre en équipements scolaires,
- **Offre de logements diversifiés,**
- **Offre d'espaces verts ouverts au public de 4 ha minimum** et recommandation de création de jardins partagés privés,
- **Préserve les éléments remarquables du patrimoine et du paysage,**
- Réaliser un quartier exemplaire en matière de **développement durable** (tendre vers le label BEPOS).

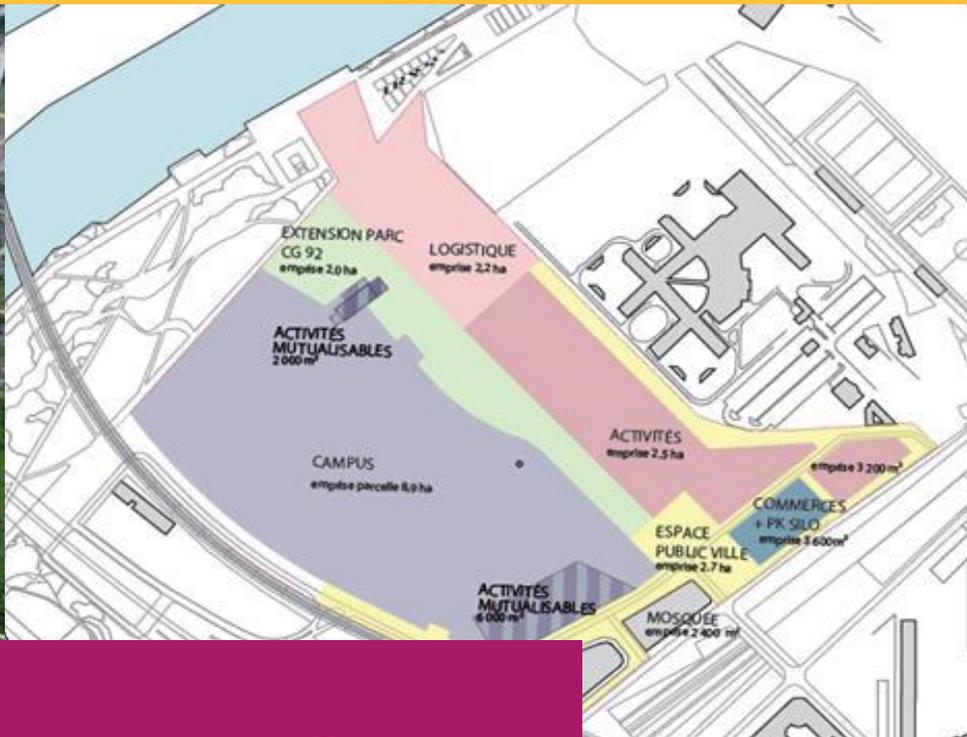
Charte qualité des constructions neuves

Cahier de recommandations architecturales,  
urbaines et paysagères

Inventaire du patrimoine bâti remarquable

Charte des espaces publics

Evaluation d'Impact en Santé (EIS)



## 2. L'ETUDE SANTE DES PAPETERIES DE LA SEINE

## L'étude santé des Papeteries de la Seine

### L'Evaluation d'Impact en Santé (EIS), un nouvel outil d'aide à la décision



Approche santé  
étendue au sens large

Association de l'ensemble  
des parties prenantes

Processus  
participatif renforcé

Zoom sur les  
populations vulnérables

L'EIS cherche à identifier les effets potentiels d'un projet sur la santé des publics et formule des recommandations à l'ensemble des parties prenantes du projet pour :

- maximiser les impacts positifs
- minimiser les impacts négatifs

du projet sur la santé des publics concernés

➔ **L'EIS vise à promouvoir le bien-être des populations  
et réduire les inégalités sociales de santé**

## Reconversion du site des Papeteries de la Seine

### Un site fortement contraint

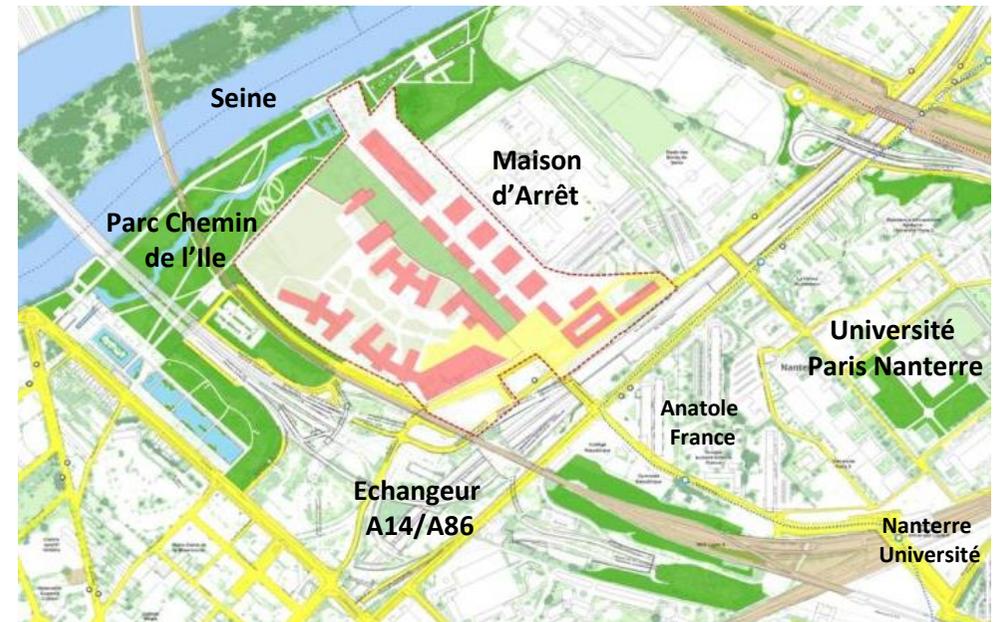
- Un secteur enclavé
- Un Point Noir Environnemental (PNE)
- Des quartiers en difficultés socioéconomiques et sanitaires

### Des atouts paysagers et environnementaux

- Des réservoirs et corridors écologiques
- De grands espaces verts publics
- Prolongement de l'axe historique Seine-Arche
- Un patrimoine bâti remarquable

### Ambition d'un projet économique innovant et écologiquement exemplaire

- Réparer le territoire et désenclaver le site
- Développer une diversité d'emplois et d'activités
- Se réappropriier la Seine



Contexte urbain du site des Papeteries de la Seine

## Le projet cadré par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

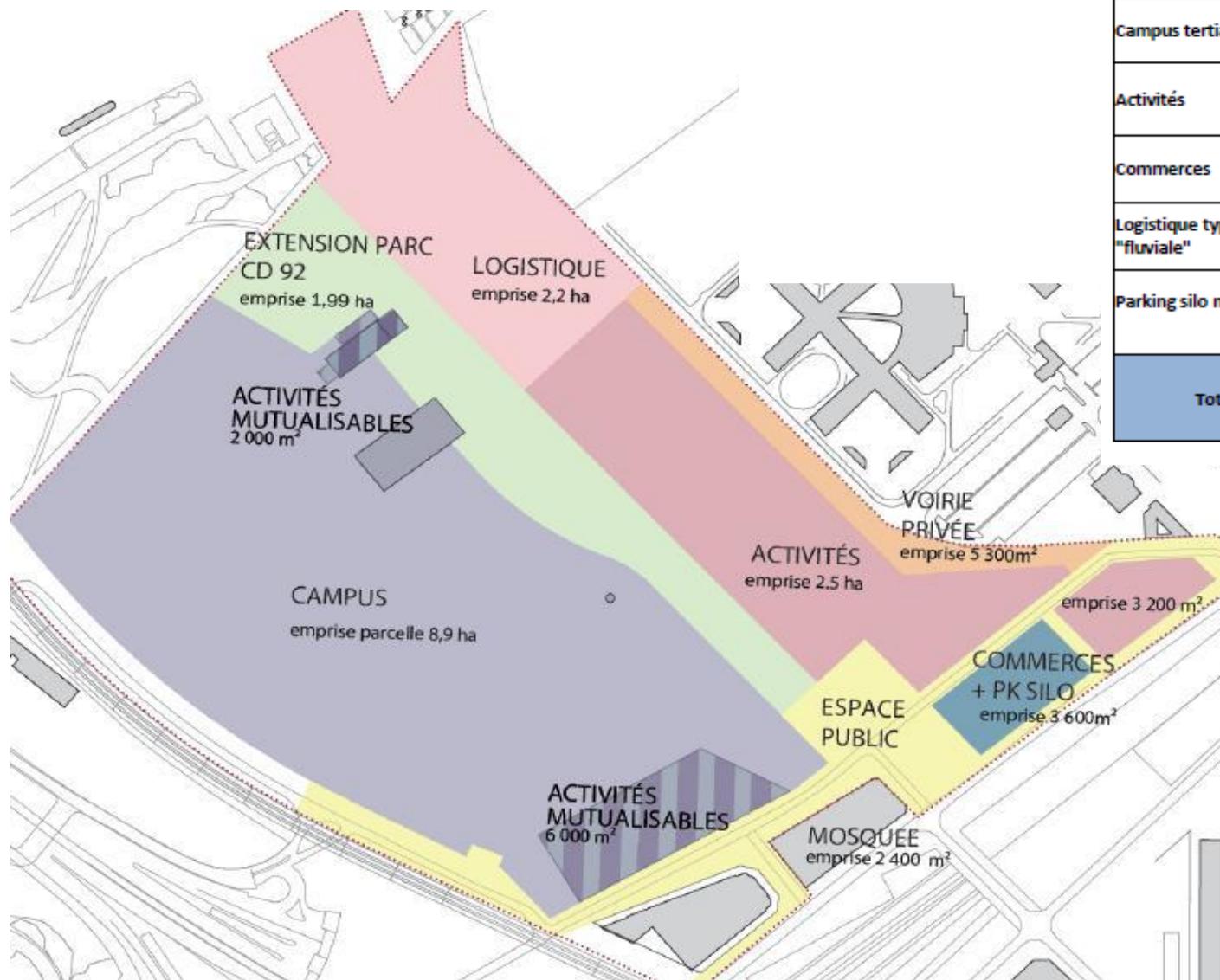


-  Vocation économique à haute valeur ajoutée environnementale
-  Vocation d'activités logistiques intermodales à rayonnement local
-  éléments de patrimoine bâti identifiés au PLU
-  Grand axe structurant à requalifier
-  Principe de place donnant accès à l'extension du Parc
-  Principe de parc et d'espaces verts à étendre
-  Préserver les parcs et espaces verts existants
-  Espace de loisirs à créer
-  Continuité paysagère et écologique, de cheminement et de loisirs à développer sur espaces publics et privés
-  Préserver la vocation de promenade et de loisirs des berges de Seine
-  Aménager une interface des activités économiques avec la Seine respectueuse de la qualité et de la continuité des cheminement des modes actifs sur les berges

OAP des Bords de Seine : échangeur A14/A86 - Papeteries

# L'étude santé des Papeteries de la Seine

## Un projet en phase opérationnelle



Programmation du site arrêtée

	Surface de Plancher	Terrain	Parking
Campus tertiaire	110 000 m <sup>2</sup>	8 ha	1 480 u
Activités	41 800 m <sup>2</sup>	2,8 ha	200 u
Commerces	5 000 m <sup>2</sup>	0,36 ha	0 u
Logistique type "fluviale"	10 000	2,2 ha	non déterminé
Parking silo mutualisé	NA	0,25 ha	300 u
<b>Total</b>	<b>166 800 m<sup>2</sup></b>	<b>19, 65 ha (*)</b>	<b>1 980 u</b>

## L'étude santé des Papeteries de la Seine

### Une EIS intermédiaire (1 an)

#### 4 thématiques approfondies :

- Mobilité et activités physiques
- Environnement et paysage
- Accès à l'emploi et à la formation
- Processus de réalisation du projet

#### Populations cibles de l'EIS :

Riverains, Université, Maison d'Arrêt, salariés, usagers de passage

### Une concertation élargie autour du projet

#### Concertation réglementaire (ZAC)

- Fin 2016 : visites, réunions publiques, Agora permanente
- Mars 2017 : mise à disposition de l'étude d'impact

#### Participation citoyenne renforcée avec l'EIS

Deux ateliers pour formuler des recommandations au projet



# L'étude santé des Papeteries de la Seine

## Niveau de faisabilité

<span style="color: green;">■</span>	simple
<span style="color: orange;">■</span>	modérée
<span style="color: red;">■</span>	complexe

## Effet

0	: réduire risque
1	: renforcer le potentiel bénéfique

## Un panel de recommandations contextualisées et hiérarchisées

Toutes les parties prenantes du projet concernée (Etat, SPLAN, Ville, CD92, Groupement Woodeum – BNP Paribas, futurs preneurs, etc.)

Recommandations	Conditions de mise en œuvre	Maîtrise d'ouvrage (Pilote)	Temporalité	Niveau de faisabilité	Niveau de difficulté financière	Publics cibles	Effet
<b>Agir sur les points noirs environnementaux à la source pour réduire fortement la pollution de l'air et les nuisances sonores à proximité du site</b>							
Programmer la couverture de l'A86, sur le tronçon le plus emprunté (du Pont Anatole France à l'allée de l'Université)	Décision de l'Etat	Etat / Ville de Nanterre	Long terme		Elevée	Riverains et usagers	0
Améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores, en limitant les expositions multiples notamment dans les bâtiments de la Zac et les espaces publics du campus	Splan, Ecocampus Seine, CD92	Ecocampus Seine	court terme		faible	Riverains et usagers	0
<b>Améliorer les atouts paysagers du site</b>							
Encourager les zones perméables et plantées au sein de la ZAC	Charte avec l'opérateur de la ZAC	Ecocampus Seine / CD92/ Splan/ Ville de Nanterre	Court terme		Faible	futurs usagers	1
Utiliser les clôtures entre espace public et terrains privés pour végétaliser, implanter des équipements et des aménités urbaines	A intégrer dans la charte aménageur, les CCTP des AO	Ecocampus Seine / CD92	Court terme		Faible	Riverains et usagers	1
Améliorer le niveau de service à la population par la création de nouveaux services dans les programmes de la ZAC pour les usagers du Parc et la population travaillant dans la ZAC.		Ecocampus Seine/ Ville de Nanterre / CD92	Moyen terme		Faible	Riverains et usagers	1
<b>Un site en partie accessible pendant les phases de chantier</b>							
Créer un accès public provisoire aux Berges de Seine dès 2018 en organisant des emprises de chantiers autonomes	Principe à intégrer dans l'organisation des emprises de chantier et imposer à tous les opérateurs de la ZAC	Ecocampus Seine, CD92	Court terme		Faible	Riverains et usagers	1
Rendre le chantier visible, informer la population à chaque phase de chantier, créer un comité de suivi de chantier, susciter une appropriation du projet pendant le chantier	Elaborer un planning d'actions en direction de la population	Ecocampus Seine, CD92	Court terme		Faible	Riverains	1

## Déclinaison opérationnelle des recommandations en cours

### ENVIRONNEMENT

#### Améliorer les atouts paysagers et écologiques

Encourager les zones perméables et plantées

Travail sur les clôtures entre espaces privés et publics

Améliorer le niveau de service à la population par la création de nouvelle offre pour les riverains

- **PLU :**
  - inscription de deux « espaces verts protégés à créer » de 3,4 ha, avec 95% libre et 80% de pleine terre + abattage interdit
  - rapport emprise au sol (36% d'emprise max au dessus de 14m de ht, 50% d'emprise sous 14m de ht)
- **Dossier de réalisation de la ZAC :** extension du parc départemental de 2 ha
- **Protocole Ville-groupement :** annonce de la création d'un 3<sup>ème</sup> Espace vert à Créer une fois le projet précisé
- **Traité de concession :** mission de mise en œuvre de la recommandation intégrée au traité de concession et intégration de compétences de paysagiste et d'écologue à la conception des espaces publics
- **Projet « Arboretum » :** performances environnementales propres au projet (campus paysager 6,5 ha, plantation de 585 arbres, bilan carbone favorable avec une construction en bois, photovoltaïque et géothermie, potager, ..)

## L'étude santé des Papeteries de la Seine

### L'Arboretum, un campus tertiaire en bois avec un parc paysager de 6,5 ha



- **Un projet bas carbone** (superstructure en bois)
- **Un campus en pleine nature :**
  - Parc paysager de 6,5 ha avec une zone humide et un canal de 600m
  - Plantation de 585 arbres rares et légendaires
  - Potager, grand verger et serre pour une production bio locale

### Conditions de réussite et de reproductibilité

- Importance d'un **portage politique fort**
- Une **acculturation à l'EIS** nécessaire pour l'ensemble des acteurs
- Une **chaîne d'acteur publics et privés à mobiliser** dont la ville n'est qu'un maillon
- Une **implication de tous les acteurs sur la durée** (moyens humains et techniques à mobiliser)
- Des **contraintes financières et techniques à dépasser** nécessitant de faire adhérer tous les acteurs
- Des **temporalités pas toujours compatibles et des acteurs pas encore présents** (futurs preneurs)
- **Différents leviers à activer** (documents d'urbanisme, traité de concession, contractualisation à travers un protocole, contrats juridiques, outils de financements, etc.)

**Merci de votre  
attention !**



Crédit photo : Claire Macel, Mairie Nanterre

**Transhumance inédite dans le campus de Nanterre Université**